



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cofinimmo 
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 09.06.2009 - 5:40PM

Vente d'actions propres pour un montant de €26,4 millions

Bruxelles, 09.06.2009, 7:15pm CET

Cofinimmo SA annonce avoir placé avec succès aujourd'hui à 3:45pm CET 330 000 actions ordinaires propres Cofinimmo à un prix de € 80 par action. Ce prix représente une décote de 4,5% par rapport au cours de bourse à ce même moment et de 5,5% par rapport au cours de clôture de hier sur Euronext Brussels et Paris.

Ainsi, le nombre d'actions ordinaires et privilégiées total en circulation s'établit à 13 784 422. Le solde des actions ordinaires propres encore détenues par Cofinimmo s'élève à 22 374.

Grâce à cette opération, le Groupe Cofinimmo a levé € 26,4 millions et renforce ses capitaux propres consolidés de 1,9%.

Le Group utilisera les fonds levés dans le cadre d'un plan plus étendu qui vise à financer les engagements d'investissement et à renforcer le bilan consolidé de la société.

Les actions placées faisaient l'objet d'une clause d'incessibilité ("lock-up") pour une période de 90 jours suite au placement (« bookbuild offering ») effectué en date du 26.03.2009. Cette incessibilité a été levée le 05.06.2009.

Toutes les actions ont été placées par Petercam.

Pour tout renseignement:

Ingrid Daerden

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 00 04

idaerden@cofinimmo.be

Ingrid Schabon

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

ischabon@cofinimmo.be

together in real estate